

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER FAUBOURG DE BETHUNE

Date	JEUDI 6 JUIN 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	MAISON DE PROXIMITE CAMILLE GUERIN – SALLE 2

Etaient présents :

- Mme Nora CHERKI, adjointe au maire, en charge des quartiers « Faubourg de Béthune » et « Faubourg d’Esquerchin » ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

- M Emmanuel BEAUMONT ; Mme Saloua BEN JABRIA ; Mme Sandrine BENAISSI ; Mme Séverine BODAR ; M Jean-Bernard DECOIN ; M Bernard DEHOET ; M Pierre FIRMIN ; Mme Marie Madeleine JACOB ; Mme Agnès MILA et M Adam STIVALA, membres du conseil de quartier Faubourg d’Esquerchin

Etaient excusés :

- M Paul DEFRANCE, M Eric DELISLE ; Mme Bernadette GWIZDEK, M Guy MARQUANT ; M Patrice MILCZYNSKI et Mme Christine STAQUET, membres du conseil de quartier Faubourg d’Esquerchin

Etaient absents :

- Mme Anissa BOUCHABOUN ; M Pierre FLAHAUT et Madame Emilie SAINT POL, membres du conseil de quartier Faubourg d’Esquerchin

ACCUEIL PAR L'ADJOINTE DE QUARTIER

Pour commencer la séance, le conseil de quartier est informé de la démission d'un de ses membres, Jean-Michel Pinatel.

1 INFORMATION

• Retour sur la visite des serres

A l'initiative du conseil de quartier Faubourg de Béthune, une visite des serres municipales a été organisée le mercredi 15 mai après-midi. Une 30^e de membres de tous les conseils de quartier se sont retrouvés et ont pu découvrir les différentes serres, mais également le jardin pédagogique et les ruches.

• Prochaines actions des conseils de quartier

Les membres des conseils de quartier sont informés des prochaines actions menées par les autres conseils de quartier et sont invités à y participer s'ils le souhaitent et à en faire la promotion autour d'eux :

- Collecte citoyenne de déchets organisé par le conseil de quartier de Dorignies, le 15 Juin 2024 de 9H00 à 12H00. Rendez-vous les participants devant l'église Notre-Dame d'Espérance (rue de l'église).

• Campagne 2024 de renouvellement partiel des membres des conseils de quartier

Suite à la démarche de co-construction visant à actualiser la charte des 8 conseils de quartier, il est précisé que cette dernière a été validée lors du conseil municipal du 17 mai 2024. Comme prévu dans l'article 3.2 de la charte des 8 conseils de quartier, il est rappelé qu'un renouvellement partiel des membres sera opéré à l'automne 2024. Début septembre tous les membres (à l'exception des membres sortants) seront invités à faire part de leur souhait de poursuivre ou non leur engagement afin de déterminer le nombre de place qu'il y aura à pourvoir.

Pour ce renouvellement les membres sortant sont : M Bernard Dehoet, M Adam Stivala et Mme Christine Staquet. Enfin, il est spécifié que les membres sortants peuvent présenter de nouveau leur candidature lors de la campagne d'appel à candidature qui se déroulera du 15 septembre au 15 Novembre 2024.

2 RETOUR SUR LES DEMANDES EN COURS

• CQ7_2024_001 - Aménagement de l'arrière de place de la Convivialité

Il s'agit ici de gros travaux qui ne sont pas inscrit au plan pluriannuel d'investissement actuel, il n'est donc pas envisageable à court terme d'aménager cette partie du quartier. Toutefois c'est un projet qui pourrait être envisagé sur un prochain mandat et pour lequel il pourrait y avoir une concertation des habitants

• CQ7_2024_002 - Sécurisation de la rue Roost Warendin

Un avis favorable a été émis pour cette demande, les services cherchent actuellement la meilleure solution pour sécuriser cette entrée de cheminement piéton avec une installation solide et pérenne.

Le conseil de quartier souhaite appuyer cette demande en rappelant qu'elle émane d'une déambulation qui s'est tenue il y a quelques mois avec la police, dont l'objectif était de réfléchir à l'aménagement de l'espace public pour faciliter l'intervention des forces de l'ordre.

• CQ7_2024_003 – Demande d'information sur le Plan LED 2024

Depuis 2014, la collectivité a investi 8.2 millions d'euros pour la transition de l'éclairage public, permettant de passer de 1% d'éclairage LED à 37% à la fin de l'année. En 2023, l'extinction des éclairages en cœur de nuit a permis d'économiser 341.000€ et les travaux effectués en 2022 et 2023 ont réduit de 10% la facture totale d'énergie.

En 2024, ce sont 530 points lumineux qui seront changés dans 55 rues au travers de toute la ville, permettant de les laisser l'éclairage allumé toute la nuit. Le choix des rues s'est fait selon les critères suivants : secteurs vidéo-protégés et/ou énergivore ainsi que ceux concernés par les travaux de la ligne B du BHNS (bus à haut niveau de service). Pour cette année aucune rue n'a pu être retenue pour le quartier du faubourg de Béthune, qui est l'un des quartiers sur lequel la ville a le plus investi sur ce sujet ces dernières années, notamment avec la création de la trame sombre.

• **CQ7_2024_004 - Ombrières places de la convivialité avec verdure**

Au regard des arbres déjà existants à proximité des bancs et de la gêne que les ombrières créeraient lors des événements qui se déroulent sur la place de la Convivialité, la demande n'est donc pas retenue.

• **CQ7_2024_005 - Vitesse excessive, chiffres (nombres de contrôle, vitesse constaté, nombre de contravention...) et participation à un contrôle**

Les données concernant les contrôles dans le quartier doivent être fournies par la police municipale. Toutefois il est à noter que lorsque les services mettent en place des contrôles, ils sont très vite signalés dans les applications de circulation (type Waze), ce qui réduit fortement les infractions pendant le contrôle et donc les verbalisations.

Par ailleurs la demande de participation de certains membres du conseil de quartier à un contrôle policier ne peut être mise en place, au risque de perturber les opérations en cours.

• **CQ7_2024_006 - Mise en place du dispositif de participation citoyenne de la police nationale.**

Si la municipalité est prête à s'engager dans ce dispositif, il est nécessaire de prendre attache auprès des forces de l'ordre. Un contact doit être prochainement pris pour échanger sur ce sujet avec le commissariat de Douai.

3 NOUVELLES DEMANDES

Après échanges, le conseil de quartier souhaite porter les demandes suivantes :

- Réhabilitation du chemin situé entre la rue Balthazar Bellere et la rue de Flers.
- Problème de stationnement les jours de marché, rue de Rimbeaucourt
- Colmatage du trou place de la Convivialité, suite au passage du cirque
- Dégradation d'une maison abandonnée rue du polygone
- Sécurisation du carrefour entre la rue de Colmar et la rue de Thionville
- Entretien des trottoirs et développement des « herbes folles »

Afin d'officialiser et de détailler chacune de ces demandes, des courriers seront prochainement transmis à la ville pour traitement et réponse.

Par ailleurs, afin de préparer des futures demandes, le conseil de quartier va mettre en place des diagnostics en marchant sur les sujets suivants :

- Sécurisation des piétons sur le parking de la piscine
- Réhabilitation du mobilier urbain aux alentours de la piscine, de l'école Mouscron et du SPAR®.

Enfin, le conseil de quartier souhaite obtenir des informations sur la réglementation en vigueur concernant l'entretien des trottoirs qui sont de plus en plus envahis par les « herbes folles », sur les moyens mis en place par la ville pour lutter contre ce phénomène et sur le dégageement des déchets verts abandonnés sur la voirie par certains riverains.

La réponse à cette question fera l'objet d'une information auprès du conseil de quartier au plus tard lors de la prochaine séance.

3 SAISINES

• Opération « trottoir pas crottoir »

La ville met en place une campagne de sensibilisation face aux incivilités de certains citoyens qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux. A l'aide d'un pochoir un marquage au sol est effectué à la peinture avec le texte « trottoir pas crottoir », si le dispositif est actuellement en plein déploiement sur le centre-ville, il est proposé de le décliner également dans les autres quartiers. Les membres du conseil de quartier sont invités à proposer des rues où il serait nécessaire de déployer cette campagne de sensibilisation.

Après discussions, les membres du conseil de quartier ont retenus quelques rues. Un courrier reprenant l'ensemble de ces propositions sera transmis à la mairie.

4 AUTRES SUJETS

• Réhabilitation du terrain de sport rue Albert Camus et rue Adrien Demont

Le conseil de quartier souhaite proposer un projet de jardin d'éveil sur le terrain de sport situé à l'angle de la rue Albert Camus et la rue Adrien Demont. Toutefois la ville allant procéder à la vente de ce terrain qui accueillera prochainement deux maisons, le projet ne pourra pas se concrétiser à cet endroit.

• Livraison du Douai Notre Ville

Les membres du conseil de quartier saluent et remercient la collectivité pour l'amélioration du service dans la distribution du Douai Notre Ville dans le quartier.

• Gestion des ordures ménagères

Le conseil de quartier souhaite connaître les engagements de la ville face à l'obligation du tri à la source des déchets. Pour rappel, il s'agit d'une compétence de Douais Agglo qui réfléchit actuellement aux solutions les plus adaptées à mettre en place à l'échelle du territoire intercommunales. Cependant la ville ne reste pas inactive sur ce sujet et développe à petite échelle des projets de composteurs partagés dans les quartiers. Un premier site est installé aux carrés Saint Pierre en centre-ville et un deuxième va prochainement ouvrir au Faubourg d'Esquerchin.

Le conseil de quartier indique son intérêt pour ce type projet et partage son souhait de pouvoir bénéficier, si possible, d'un site de compostage sur le quartier du Faubourg de Béthune.

D'autre part le conseil de quartier remonte le manque de respect des consignes de tri, notamment au niveau des points d'apport volontaire et signale leur état de saleté avancé qui n'invite pas les habitants à les utiliser.

• Invitation au FIGRA

Il est relevé par un membre du conseil de quartier, que 1600 élèves des collèges ont pu être invités au FIGRA, il est ainsi demandé s'il ne serait pas possible d'avoir également des invitations pour la population quartiers. Il est précisé que des places sont disponibles pour les habitants et qu'elles ont été distribuées par l'association la Clé de la rose.

• Désignation des 2 représentants pour le comité des 8 CQ du samedi 7 septembre

Pour le prochain comité des 8 conseils de quartier qui se déroulera le samedi 7 septembre de 10H00 à 12H00 à la Maison des Associations Gounod (salle 16), les membres du conseil de quartier intéressés sont invités à se signaler auprès de la démocratie locale.